



DECISION N° 1111 /D/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 19 AVRIL 2022
portant publication des résultats de la Lettre-Commande relative à la Demande de
Cotation N°007/DC/MINEPAT/CIPM/2022 du 14 mars 2022, en vue de l'acquisition du
matériel informatique au MINEPAT, en procédure d'urgence.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la
Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2019/002 du 4 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution,
au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et les autres entités publiques pour l'exercice
2022;

VU le Procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 08 avril 2022.

DECIDE :

Article 1 : La Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation
N°007/DC/MINEPAT/CIPM/2022 du 14 mars 2022, en vue de l'acquisition du matériel
informatique au MINEPAT, en procédure d'urgence est attribué à l'Entreprise **SKYLOG SARL**,
BP : Yaoundé, TEL: 243 73 77 06/673 76 24 24, pour un montant de **Quarante Millions**
Cinq Cent Douze Mille Quatre Cent Cinquante-Six (40 512 456) FCFA, TTC et un délai de
Cinquante (50) jours.

Article 2 : Cette Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès signature et
publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des
Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande
correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ CISPM ;
- ✓ Adjudicataire ;



Guimane Gusrhane Mey